

CHARLES LE TÉMÉRAIRE

« ... dernier grand féodal rétrograde, tyran chimérique et sanguinaire ou génie précurseur, vaincu par la trahison de son entourage et l'incompréhension de ses sujets ? »

M.-O. Ducrot

D'après les comptes, autre source irréfutable d'une saine archéologie, il a été établi que ce sceau¹ avait été gravé, en 1468, par un jeune orfèvre italien, Nicolas Spinelli. La *Revue belge de numismatique* a publié, depuis longtemps, les recherches de Pinchart à ce sujet. M. Francis Salet, conservateur en chef du musée de Cluny et du musée de la Renaissance à Écouen, qui prépare une étude sur les graveurs des sceaux des ducs de Bourgogne, a bien voulu confirmer qu'il était d'accord avec l'attribution de ce travail à Spinelli.

Fidèle à une méthode établie de longue date, il n'était envisagé, ici, qu'une description analytique du sceau de Charles le Téméraire avec recherche des enseignements que tel ou tel détail de la gravure pouvait apporter. L'apparition d'un « tailleur de sceaux » italien dans une série de sceaux somptueux qu'il y avait tout lieu d'attribuer à des artistes français de Paris, d'Artois ou de Flandre, devrait entraîner à des confrontations stylistiques, par l'image. Enfin, si les déductions tirées de l'observation du sceau paraissaient dépasser la stricte logique, il n'en faudrait tenir rigueur à personne d'autre qu'à l'auteur d'un remarquable mémoire, Marie-Odile Ducrot : *La personnalité de Charles le Téméraire vue à travers les chroniques*². Il n'était pas possible de ne pas étudier ces cent pages de fine analyse avant d'entreprendre l'étude sigillographique qui suit.

Texte original paru dans le *Club français de la médaille*, n° 55-56, 2^e trimestre 1977, p. 172-175

Né le 10 novembre 1433, Charles, comte de Charolais, avait trente-quatre ans à la mort de son père, le plus fastueux de tous les grands-ducs d'Occident, Philippe le Bon,

¹ À l'occasion du cinquième centenaire de la mort de Charles le Téméraire et de la réunion de la Bourgogne à la Couronne qui suivit, il a été décidé de proposer l'édition métallique du sceau de ce dernier « grand-duc d'Occident ». L'administration des Postes a, de son côté, prévu un très beau timbre mettant en valeur cette réunion définitive d'une immense province au domaine de la Couronne. Est-il possible que certains aient songé à fêter cette mort comme une victoire : *Mors, ubi est victoria tua* ?

² Paris, multigraphié, 1972.

fondateur de l'ordre de la Toison d'or. Ses relations avec son père avaient été orageuses. Pour lors, ils étaient réconciliés depuis plus de deux ans.

La légende du grand sceau se lit ainsi : *Sigillum Karoli Dei gracia Burgundie, Lotharingie, Brabancie, Limburgie et Lucemburgie ducis, Flandrie, Arthesii, Burgundie palatini, Hannonie, Zeelandie et Namurci comitis, Sancti Imperii marchionis, domini Frisie, de Salinis et de Machlinia*. L'énumération des domaines hérités mérite d'être faite à haute voix : « Charles par la grâce de Dieu, duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldre³, comte de Flandre, d'Artois, comte palatin de Bourgogne, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur et de Zutphen, marquis du Saint-Empire, seigneur de Frise, de Salins et de Malines. » Cette titulature impressionnante se déroule en double couronne autour du sceau et les écus du champ illustrent cette dotation digne d'un roi.

Si un ordre hiérarchique et historique très strict préside à l'énumération des titres (duchés, comtés, marquisat, simples seigneuries), la répartition des écus est réglée par un soin de simplification, comme ce fut déjà le cas pour les sceaux de Philippe le Bon. Puisque les sceaux ne comportent pas de couleur, le même écu au lion peut servir pour tous les domaines qui s'arment d'un lion, quelle que soit la couleur du champ et du noble animal, qu'il soit armé, lampassé, allumé, membré ou non. Comme, malgré tout, le nombre d'écus aurait, encore, été trop grand, les hérauts d'armes de cette grande époque n'ont pas craint d'autoriser le graveur à supprimer couronne ou queue fourchue de façon que le même écu puisse s'appliquer aux duchés et aux comtés qui, presque tous, s'arment d'un lion avec diverses brisures. Le bouclier tendu au poing gauche est écartelé au 1 et 4 de Touraine, au 2 et 3 parti de Bourgogne ancien et du lion passe partout, un écusson au lion de Flandre est placé en abîme. Sous le bras droit du duc, trois écus seulement : Artois, Franche-Comté et un lion unique qui, là encore, doit symboliser, à la fois, Hainaut, Hollande, Zélande, Namur et Zutphen.

La légende est tellement longue que le graveur a renoncé à l'interrompre, comme il arrive, parfois, par les antérieurs et les postérieurs du coursier, ou, même, par le bras et l'épée. Il n'y a que le cimier à la fleur de lis qui marque le début de chacune des deux lignes latines : *Sigillum Karoli...* et *Hollandie, Zeelandie...* Les armes de l'écu, reproduites sur la housse du cheval, sont les armes traditionnelles des ducs de Bourgogne, depuis plusieurs générations. Sous le ventre du cheval, là où la cascade de

³ Gueldre figure dans l'intitulé des actes mais ne pouvait figurer dans la légende du sceau, gravé en 1468.

plis de la housse le permet, une scène naturaliste apparaît où plantes et animaux alternent avec les fameux briquets de Bourgogne, d'où peuvent jaillir les étincelles si on les frappe avec un silex, mais qui peuvent, aussi, se transformer en rabots pour râper les écots du bâton noueux de certain duc d'Orléans!

L'élégance théâtrale de la composition rompt, évidemment, avec la tradition flamboyante des sceaux de son père, Philippe le Bon, de son grand père, Jean sans Peur. Il semble donc, à cet égard, que Charles ait été un novateur par le choix même de cet artiste italien : « Nicolas de Spinel ». À la date de 1468, faire appel à un étranger pour rénover le style est une preuve d'audace qui mérite d'être relevée. Mais à pousser la comparaison plus loin, il semble que Nicolas Spinelli se soit inspiré des précédents sceaux. La moitié supérieure du sceau est presque une copie des sceaux de Philippe le Bon. C'est dans la partie inférieure, dans la cavalcade étourdissante, dans l'envol des draperies si longues qu'elles traînent à terre, c'est dans les fleurettes et les petits animaux qui jouent dans la nature, c'est dans celui qui tombe en arrêt devant un monstrueux petit dragon, placé juste sous le pied du Téméraire, que se manifeste l'esprit nouveau, l'amorce d'un paysage, l'annonce de la grande révolution artistique qui porte nom de Renaissance.

Ce n'est pas la place de porter un jugement d'historien sur Charles. Cependant, la somptuosité du sceau décrit, la présence d'un autre sceau d'or à Lucerne évoquent le « Butin de Bourgogne », inventaire illustré des trésors d'orfèvrerie trouvés dans les tentes du duc après les batailles de Granson et Morat et partagé entre les musées des divers cantons. Les chroniqueurs du temps font ressortir que la vraie gloire n'était pas dans l'argenterie et dans le vermeil, mais dans le luxe de son hôtel et les hommes de sa maison : « six ducs et douze autres grands personnages, princes, comtes et marquis ». Quant aux pensions versées aux dames, exclusivement pour reconnaître leur présence à la cour, on comptait quarante mille livres d'or par an. Mais ce n'était pas tout. En dehors de ces « grands pensionnaires », et en dehors des nombreux domestiques, il y avait, encore, en permanence quarante-quatre personnages, tant princes, comtes, marquis et grands barons. Plus que tout, c'était cela le vrai luxe et le plus noble décor.

Cette présentation d'un des plus prestigieux sceaux du XV^e siècle peut se passer de conclusion. Une question seulement, mérite d'être posée lorsque l'on a lu le mémoire cité, sur la personnalité de Charles le Téméraire. N'est-ce pas la séparation de ses domaines en deux groupes, distants de près de cent lieues, qui a entraîné ce prince, hautement conscient de ses devoirs, dans la politique d'unification avec toutes ses

conséquences ? Ne serait-ce pas Jean le Bon – bonté est si souvent interprétée comme faiblesse en ce monde – qui a créé les conditions du drame en mariant son fils, le duc de Bourgogne, à l'héritière des Flandres ?

À cette question, notre sceau semble donner réponse. En plaçant sous le bras droit, armé de l'épée, les écus de la comté de Bourgogne et d'Artois et le lion redoutable de tant d'États du Nord, n'est-il pas écrit que, de Besançon au Zutphen, de Salins à Malines, le duc s'ouvrira un chemin et que deux blocs aussi puissants doivent s'unir ou disparaître ?



F 100 - Philippe le Hardi (1390) - 103 mm



F 101 – Marguerite de Flandres, son épouse (1385) - 32 mm



F 102 - Jean sans Peur (1405) - 94 mm



F 105 - Philippe le Bon, 1^{er} type (140) - 105 mm



F 107 et F 107 bis - Charles le Téméraire (1408) - 115 mm et 42 mm





St 30 - Charles le Téméraire, sceau secret (1467-1477) - 83 mm